



Discours du Maire

DISCOURS DU MAIRE POUR LA CEREMONIE DES VOEUX DU 18 JANVIER

Mesdames Messieurs bonsoir.

Je vous souhaite la bienvenue à tous, et vous remercie au nom du conseil municipal d'avoir répondu à notre traditionnelle invitation de début d'année.

Ce moment d'échange et de rencontre est l'occasion de vous adresser nos souhaits de bonne année, de bonne sante, de réussite dans vos projets, pour vous, vos familles, vos entreprises.

Je remercie pour leur présence Mr le conseiller Général

Mr SABATIER Maire voisin

Ils sont d'autant plus méritants d'être là qu'à 19h comme l'année dernière nous sommes invités à la sainte barbe, fête des sapeurs pompiers.

Jean-Claude BOUBET étant excusé pour cette raison.

Notre rendez vous annuel permet à l'équipe municipale de faire le bilan de l'année écoulée, et d'aborder les projets pour l'année qui commence.

Toutefois cette année a ceci de particulier, comme tous les six ans, c'est qu'elle commence avec une équipe qui peut parler du bilan, et se poursuivra avec une autre partiellement ou entièrement renouvelée.

Et pour cela c'est vous qui déciderez.

Le code électoral encadrant précisément la communication en période préélectorale, je ne parlerai donc pas de projets qui appartiennent aux futurs élus.

Il y a pourtant un impératif à mes yeux il s'agit de la poursuite de l'assainissement collectif de l'agglomération.

Et pour lever toute ambiguïté, je vais ajouter qu'une partie d'entre nous vous proposera la poursuite de notre engagement municipal.

Depuis que les finances publiques ne sont pas au mieux, j'ai eu l'occasion de vous parler, soit lors des vœux, soit dans les bulletins municipaux, de gel ou diminutions annoncées plus ou moins clairement, concernant les différentes dotations ou subventions.



Je ne vais pas en rajouter par des chiffres sinon à dire qu'il n'y aura pas d'autre choix me semble t'il que de s'en tenir au possible.

Lorsque les aides diminuent vous connaissez le levier facile pour conserver les recettes, il s'appelle la pression fiscale, c'est à dire l'augmentation de vos impôts.

Ce n'est pas ce qu'a privilégié le conseil municipal actuel. Nous avons porté notre effort sur la réduction des dépenses de fonctionnement.

Alors, et ceci pourrait ouvrir le débat sur l'intercommunalité,

Pourrons-nous compter à l'avenir sur cette structure pour faire des économies, par les transferts de compétence, les conventions de mutualisation, la mise à disposition de services ?

Au plan national les regroupements semblent devoir être de + en + encouragés pour les différents niveaux.

Plus concrètement dans notre Communauté de Communes nous en somme, faut il dire encore, à de nouveaux changements. Le contenu de certaines compétences est en voie d'évolutions, la fiscalité change de nature sous l'incitation de l'état à toujours plus d'intégrations des communes au sein des intercommunalités.

Cela posera d'ailleurs la question à laquelle aujourd'hui je suppose personne ne sait répondre : y aura-t-il toujours un conseil municipal et un maire, à Villematier et ailleurs, dans quelques années ?

Toutefois, même si l'apport actuel de la Communauté de Communes à notre village peut susciter quelques réserves, je considère comme valorisant le fait d'avoir sur notre territoire la zone d'activités intercommunale dite de pechnauque III.

Certes le choix ne s'est pas fait pour les beaux yeux de Villematier mais par cohérence avec les zones de pechnauque I et II actuellement complètes et l'implantation de l'usine Safran Labinal.

A l'heure ou le premier compromis de vente est signé ou sur le point de l'être, on ne peut que formuler des vœux de réussite dans sa commercialisation, avec pour corollaire les créations d'emploi espérées, malgré un contexte assez peu favorable.

Je reviens maintenant à Villematier pour les habituels chiffres sur les évolutions enregistrées au cours de 2013.

Il a été délivré 14 permis de construire dont 3 pour de nouvelles maisons d'habitations

Nous avons enregistré 10 naissances

5 mariages félicitations à tous

7 décès nos pensées vers eux et leur famille



Au 1^{er} janvier nous sommes officiellement 1052 habitants.

J'en profite pour vous rappeler que nous sommes en période de recensement. Je compte sur vous pour réserver le meilleur accueil aux 2 agents recenseurs.

La rentrée scolaire de septembre a vu l'ouverture d'une 2^{ème} classe de maternelle, l'effectif scolaire total étant de 79 élèves.

Pour ce qui est des réalisations 2013 vous en avez eu récemment le détail dans l'écho municipal.

Je me contenterai de rappeler l'essentiel à savoir :

Extension de la garderie et cantine scolaire avec mobilier et matériel.

Construction de toilettes pour les écoles.

La réfection du parking église presbytère cimetière.

La réfection et mise à niveau de la place du hameau de Raygades.

La totalité des investissements représente ainsi un coût de 483 157€ ttc.

La part de subventions perçue ou attendue est de 153 405€ le reste provient de l'autofinancement permis par notre budget.

J'en profite pour remercier l'architecte et les entreprises, locales en particulier, qui ont tout fait pour que les locaux scolaires soit opérationnels lors de la rentrée de septembre.

Un petit mot sur la réhabilitation du presbytère pour dire qu'à partir du mois de juin 2013 il a été investi par les quatre locataires qui semblent apprécier les lieux.

Le site internet de notre commune est en ligne depuis la deuxième quinzaine du mois d'août. N'hésitez pas à le consulter pour ceux qui en ont la possibilité vous y trouverez un certain nombre d'informations utiles.

A Mesdames et Messieurs les Présidents d'association, ainsi qu'à leur membre, j'adresse nos remerciements.

Je sais ce que représente votre engagement, le temps que vous donnez. Je vous exprime mes encouragements à poursuivre dans votre bénévolat pour l'activité qui vous tient à cœur.

Au personnel communal je dis merci à ceux qui s'impliquent dans leur mission auprès des citoyens, auprès des enfants, auprès des élus dans l'accomplissement de leur tâche pour assurer le meilleur service.

Je n'ignore pas et nous n'ignorons pas les difficultés qui sont les vôtres et auxquelles le quotidien vous confronte.

Au même titre que les élus vous donnez une certaine image de la collectivité.



Merci à ceux qui par leur initiative leur sérieux assurent et assument pleinement leurs responsabilités.

Je terminerai les remerciements en les adressant aux 10 membres restant du conseil municipal avec qui nous faisons une fin de mandat en harmonie les uns avec les autres ce qui n'exclut pas le débat.

Parfois vous n'avez pas pu ou plus pu participer autant que vous l'auriez souhaité, mais votre présence aux différents conseils a été effective et je n'ai jamais ressenti un manque de confiance ou de loyauté à mon égard ce qui représente un énorme soutien.

J'ai tout particulièrement apprécié la responsabilité des adjoints qui ont d'eux même renoncé à leur indemnité lorsqu'ils n'ont plus été en mesure d'assurer leur fonction et de Mme la conseillère déléguée aux affaires scolaires qui a tenu à le faire bénévolement.

Chapeau vous êtes bien loin de l'image que nous donne hélas trop souvent les élus nationaux.

Un dernier mot pour chacune et chacun d'entre vous habitants de Villematier pour vous souhaiter au nom du Conseil Municipal et du personnel communal une année riche de ces petites choses qui vous feront aimer la vie.

Bonne et heureuse année 2014.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Michel JILIBERT

